

# Tourisme - La randonnée pédestre progresse à grands pas

Tourisme, culture, loisirs

8 avril 2019

Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis

La France est une destination de choix pour la randonnée, mais les acteurs de la filière doivent répondre aux nouvelles attentes des randonneurs, offrir "un parcours client, fluide et qualitatif de bout en bout".



Atout France / Illustration du guide "Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre"

Atout France publie une étude sur "les clientèles du tourisme de randonnée pédestre". Réalisée avec la Fédération française de la randonnée pédestre, les comités régionaux du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, Gironde Tourisme, ainsi que les contrats de destination Massif des Vosges et Voyage dans les Alpes, l'étude entend approfondir la connaissance des clientèles du tourisme de randonnée pédestre sur trois marchés stratégiques : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

## Plus d'un tiers des Français pratiquent la randonnée pédestre

Si 35% des Français ont réalisé, au cours des cinq dernières années, au moins un séjour ayant pour motivation principale la randonnée pédestre, cette proportion monte en effet à 50% pour les Néerlandais et à près des deux tiers pour les Allemands. En outre, la randonnée pédestre est parfaitement en phase avec des thématiques très porteuses : retour à la nature, pratique en adéquation avec l'environnement et le développement durable, aspiration au bien-être et à la

santé... De plus, et comme son équivalent à vélo, la randonnée pédestre peut se pratiquer sur de très nombreux territoires. Originellement centrée sur la montagne, elle se diffuse de plus en plus sur d'autres terrains.

La France est d'ailleurs très bien placée en ce domaine. Elle possède en effet un réseau de plus de 100.000 km de sentiers de grande randonnée, 85.000 km d'itinéraires de promenade et randonnée, mais aussi "des itinéraires mythiques, à forte notoriété internationale", comme les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ou le GR20 en Corse.

### **Trois familles de randonneurs**

Le marché de la randonnée est toutefois de plus en plus concurrentiel et il devient nécessaire de mieux prendre en compte les différences de pratiques selon les nationalités et les profils de randonneurs. L'étude identifie ainsi trois profils types. Le premier est le randonneur sportif, qui marche plus de quatre heures par jour, chaque jour durant le séjour, et est motivé par la découverte des paysages, le plaisir de randonner et la recherche d'aventure et d'immersion dans la nature. Le second profil est celui du randonneur hédoniste (moins de quatre heures chaque jour durant le séjour). Il est motivé par la découverte de paysages, le plaisir de randonner, le plaisir d'être ensemble et le calme. Enfin, le randonneur détente (moins de quatre heures par jour et pas tous les jours durant le séjour) est motivé par la découverte de paysages, le plaisir de randonner, la découverte d'un territoire et la possibilité de se ressourcer. L'étude montre aussi que plus la pratique est sportive, plus la part des hommes, des urbains et des CSP+ tend à augmenter.

Atout France considère que "cette segmentation permet de mieux identifier les attentes de chacun, mais fait également ressortir un point commun à tous les pratiquants : tous considèrent aujourd'hui la randonnée comme une véritable expérience touristique. Il convient dès lors de leur proposer un parcours client, fluide et qualitatif de bout en bout, ce qui nécessite un engagement collectif de l'ensemble des acteurs de la filière".

Enfin, l'étude met en évidence la marge de progrès encore importante qui subsiste pour imposer la France comme une destination de premier choix en matière de tourisme de randonnée pédestre sur les marchés allemand et néerlandais. Elle propose d'ailleurs un ensemble de pistes d'action "visant à valoriser la pluralité, la singularité et la qualité des expériences de randonnée en France".

### **Investissement dans les hébergements touristiques**

Revitaliser et conforter l'attractivité des centres-villes par la construction ou la rénovation d'hôtels et résidences touristiques.

### **Pour aller plus loin**

[Le communiqué d'Atout France sur la publication de l'étude.](#)  
[Le site de la Fédération française de randonnée.](#)